



PROFESSEUR :

Nom/prénom	Nom de UF	Périodes	Codification de l'UF
Palate Sébastien	Peinture à l'aquarelle	128	ESST - 611102U21C1

Pour atteindre le seuil de réussite (=50%), l'étudiant sera capable d'exercer les acquis d'apprentissage suivants :

<u>Acquis d'apprentissage</u>	<u>Critères d'évaluation</u> <i>« Indicateurs »</i>	<u>A = 50%</u> <u>NA < 50%</u>	<u>Remarques</u>
Le seuil de réussite sera atteint si l'étudiant(e) peut présenter une aquarelle en utilisant au moins deux couleurs mises en valeur par le dégradé.	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de la technique du lavis. - Utilisation de la technique humide sur humide - Transposition de l'échelle de valeurs par la couleur. - Mise en pratique de la perspective linéaire et chromatique . - Utilisation de la réserve de blanc 		<ul style="list-style-type: none"> -Lavis à une ou plusieurs couleurs (mélange optique) - Fondu et dégradé sur papier humide - 4 Valeurs minimum du plus clair au plus foncé - Profondeur par dessin ou chroma - Le blanc du papier crée la lumière

Décision du chargé de cours

Réussite Ajournement

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :							Remarques
	50	60	70	80	90	100	
■ L'harmonie des couleurs utilisées,				x			
■ Utilisation des effets spéciaux,	x						

■ La qualité artistique de l'œuvre réalisée		x					
---	--	---	--	--	--	--	--

Philippeville, le 30 / 08 / 2017

TOTAL 63 **/100**

Signature du Professeur